

<b>Zeitschrift:</b>	Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
<b>Herausgeber:</b>	Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
<b>Band:</b>	20 (1915)
<b>Artikel:</b>	Trouvailles monétaires
<b>Autor:</b>	Gruaz, Julien
<b>Kapitel:</b>	II: La Trouvaille de Niederbipp
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-172832">https://doi.org/10.5169/seals-172832</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

activement secondés par l'abbé Falconnet, en ont marqué, dans des proportions appréciables, tout l'intérêt et toute l'importance. C'est ce qu'il nous a plu de rappeler tout particulièrement aux conservateurs de médailliers officiels ou privés qui peuvent posséder dans leurs séries des monnaies provenant du trésor de Meillerie.

---

## II. La Trouvaille de Niederbipp.

On remit en 1898 au Cabinet de numismatique de Vaud une quantité de deniers lausannois et de bractéates<sup>1</sup> provenant d'une trouvaille réalisée à Niederbipp (Berne).

Nous ne saurions malheureusement fournir aucun renseignement sur les circonstances qui donnèrent lieu à cette trouvaille. Remontait-elle à 1898 ou était-elle antérieure à cette date? C'est ce que nous ignorons également.

Les deniers lausannois, qui en constituaient la plus grosse part, étaient au nombre de passé trois cents, tous au type suivant :

### SEDES LAVSANNE

Temple carolingien surmonté d'une croix et placé sur deux degrés et trois larges annelets.

### R. CIVITAS EQSTRI

Croix non cantonnée.

Evidemment, le type de ce denier n'est pas inconnu. Morel-Fatio, avant nous déjà, en avait groupé d'assez nombreux exemplaires dans notre série épiscopale sous la désignation : *deniers à la croix non cantonnée*.

<sup>1</sup> M. H. de Buchenau croit que les bractéates de la trouvaille de Niederbipp viennent de Soleure, ou de la petite Bourgogne, et sont du XIII<sup>e</sup> siècle. (Sonderabdruck der *Blätter für Münzfreunde*, 6-10, Jahrg 1911, mit Tafeln 193, 195 et 196, und 29 Textabbildungen.)

Le type du denier trouvé à Niederbipp, donc bien connu de Morel-Fatio, est resté vaguement classé, comme d'autres, dans les émissions du XIII<sup>e</sup> siècle. Mais il est, en tout cas, par l'infériorité de sa fabrication, bien antérieur au groupe de deniers que Morel-Fatio qualifiait « de bon style » et dont un document historique établit déjà l'existence sous Guillaume de Champvent (1273-1303).

A l'étude, les deniers lausannois provenant de Niederbipp, quoique tous du même type, nous donnèrent une soixantaine de variantes portant uniquement sur la paléographie et l'orthographe des énoncés :

### SEDES LAVSANNE et CIVITAS EQSTRI

Le lot une fois étudié et classé fut distribué entre les médailleur de Vaud, Zurich et Berne.

Nous relèverons les variétés les plus essentielles que nous avons observées sur le type du denier lausannois trouvé à Niederbipp, et dont la description est la suivante : **¶ SEDES LAUSANNE**. Temple carolingien placé sur deux degrés. Au dessous de ceux-ci, trois larges annelets. Six exemplaires offraient nettement une croisette entre les colonnes du temple.

R. **¶ CIVITAS EQSTRIV** : Croix au centre dans un cercle où un grènetis. Nous avons ramené le lot complet à trois groupes. Dans le premier (fig. 1) le délié des N



Fig. 1.

descend invariablement de gauche à droite. Les légendes sont assez régulièrement orthographiées, surtout au droit.

Il n'en est pas de même au revers, où les formes **CIVIAS** et **CIVAS** alternent avec la forme régulière **CIVITAS**. Quant aux lettres et au dessin du temple, leurs lignes et leurs proportions sont très variables. Nous avons pu, en tenant compte de ces observations, assigner au premier groupe dix-huit subdivisions qui répondent à autant de variétés.

Dans le second groupe (fig. 2) le délié des N descend

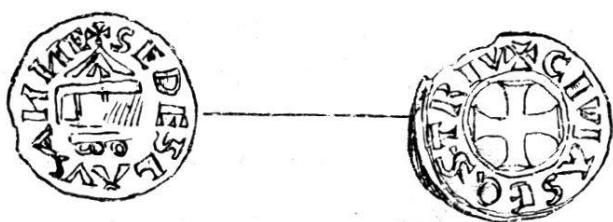


Fig. 2.

de droite à gauche : **I** · Au revers, le mot **CIVIAS** revient constamment. Nous avions fait de ce groupe sept subdivisions ; mais les trois dernières n'offraient que des exemplaires dont les légendes étaient inintelligibles.

Enfin, le troisième groupe (fig. 3) comprend des

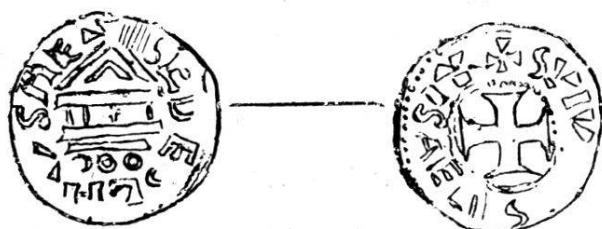


Fig. 3.

exemplaires qui portent au droit la légende : **LAVSAE**, tandis qu'au revers c'est une confusion complète dans la succession des lettres.

Les deux premiers groupes, dont l'un accusait cent quatre-vingt-six exemplaires et l'autre cent huit, pourraient, à en juger d'après leur frappe assez irrégulière et assez défectueuse déjà, être placés au seuil de cette

période de dégénérescence complète qui se manifesta dans le cours du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'endroit de nos monnaies lausannoises. Les quinze ou seize exemplaires que nous avons réunis dans le troisième groupe et dont les légendes sont si manifestement altérées au revers, réalisent d'une façon décisive cette période de décadence monétaire.

M. Hahn, conservateur du Médaillier du Musée national, a bien voulu nous mettre en possession des données suivantes en ce qui concerne la partie de la trouvaille de Niederbipp, conservée au Musée national.

I. Bractéates à deux faces (Trachsel, *Revue belge de numismatique*, 1900, n° 1).

Tête barbue de face dans un double grènetis.

Extérieurement à celui-ci traces d'inscription. Dans le champ : deux annelets.

R. Croix dans un double cercle. L'un des exemplaires laisse apercevoir entre les cercles : LVOT. Huit variantes de 15,4 millimètres. Poids = 0<sup>gr</sup>,43 ; 0,45 ; 0,34 ; 0,39 ; 0,33 ; 0,37 ; 0,34.

II. Bractéates à deux faces.

Croix globulée cantonnée de quatre annelets.

1. R. Astre à six rayons dans un cercle.
2. R. Astre affectant la forme d'une roue à six rayons.
3. R. Roue plus prononcée, avec un moyeu et quatre rayons.

4. Croix globulée cantonnée de quatre croisettes.

R. Roue.

5. Croix sans globules à l'extrémité des branches et cantonnée de quatre croisettes. R. Roue cerclée d'un grènetis.

6. Croix. R. Cercle perlé. Au centre cinq points, ♦.

7. Croix. R. Quatre points au milieu du cercle perlé, ♦.

Les dimensions et le poids des exemplaires de cette seconde série sont les suivants :

1. 0,0130 à 0,0147	Poids	0,37	2 ex.	var.
2. 0,0130 » 0,0152	»	0,31 à	8	»
3. 0,0127 » 0,0150	»	0,32 » 0,35/0,	36	10
4. 0,0120 » 0,0146	»	0,31 » 0,36	8	»
5. 0,0125 » 0,0154	»	0,32 » 0,37	7	»
6. 0,0135 » 0,0146	»	0,34 » 0,35	28	»
7. 0,0124 » 0,0147	»	0,30 » 0,36	24	»

Les matériaux que nous venons de fournir au sujet de la trouvaille de Niederbipp viennent prendre place ici bien tard, semble-t-il. Mais, en ce qui concerne particulièrement nos monnaies anonymes, nous avons pensé qu'ils pourraient être utiles à ceux de nos successeurs qui seraient tentés de faire de nouvelles investigations, d'ordre chronologique surtout, dans cette partie encore si hypothétique et si obscure de notre numismatique lausannoise.

*Lausanne, juin 1916.*

Julien GRUAZ.